

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL A HUIS CLOS DU 8 AVRIL 2021

Le 8 avril 2021 à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Jean Lecointre sous la présidence de Monsieur Frédéric DEJENTE, Maire.

Présents : M. Frédéric DEJENTE, M. Jean-Yves LESIMPLE, Mme Lydie BORDEAU, M. Roger Pierre FERREIRA, Mme Adeline GOUACHE, Mme Annick DENIS, Mme Suzanne BRETON, M. Michel BORDEAUX, Mme Florence BOISSET, M. Jean-Robert HOUDIN, Mme Marylise AUVRAY, Mme Annie-Claude LEMAIRE, M. Olivier PEYRAT, M. Jean-Marc LEROUX, Mme Mélanie FERREIRA, M. Franck CAVAL, M. Sylvain THIEBAULT, Mme Céline TREMBLIN-TRUBERT,

Absent excusé :

M. Boris BOISSET a donné pouvoir à M. Roger Pierre FERREIRA

Secrétaire : Mme Mélanie FERREIRA

ORDRE DU JOUR

1. Déroulement du Conseil municipal à huis clos : 19 voix pour
2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 18 mars 2021 : reporté au prochain conseil municipal
3. Affaires générales
 - ♦ Loyer du logement communal sis au 1 rue Jean Desjoyeaux : Loyer mensuel 415 € + 65 € de charges mensuelles + 10 € provision sur la taxe des ordures ménagères : 19 voix pour
 - ♦ Gestion de la location du logement sis au 1 rue Jean Desjoyeaux : La gestion du bien est donnée à l'Agence immobilière ORPI de Mer : 19 voix pour
 - ♦ Choix du fournisseur des panneaux d'entrée de village, la banderole du marché et du panneau de la MSP : L'entreprise PANDARINE a été choisie pour fournir ces différents panneaux et banderoles pour un coût de total de 830.50 € HT.
4. Travaux
 - ♦ Etude préalable des travaux de restauration et aménagement des abords de l'église St-Christophe : Etude et explications de la proposition M. LORGEOU, architecte du patrimoine. Cette étude se décompose en deux phases. La 1^{ère} phase comprend le relevé complet adapté au diagnostic, le diagnostic sanitaire et l'étude documentaire, la 2nd phase comprend le diagnostic architectural, le projet de restauration, la programmation des travaux et le rapport de présentation et restitution. Montant total 32 400 € TTC.
 - ♦ Renouvellement de la convention avec AFFI-SAGE : fourniture de 4 panneaux avec deux faces pour l'affichage communal ainsi que l'installations de trois radars pédagogiques : 19 voix pour
 - ♦ Points sur les travaux : rue de la rue et rue de la motte, balayage des rues, achat de défibrillateurs, Muret de la MSP, pompe du terrain de foot, vestiaires, reprise des parties communes des lotissements
5. Ressources humaines
 - ♦ Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à 32.25^{ème}/35^{ème} : 19 voix pour
6. Fêtes et cérémonies :
 - ♦ Cérémonie du 8 mai : déroulement de la cérémonie en fonction de l'évolution de la crise sanitaire
 - ♦ Festivités du 14 juillet : L'animateur « DJ NICOX 41 » a été choisi pour l'animation musicale du 14 juillet pour un montant de 430 € TTC (si la crise sanitaire le permet) : 19 voix pour
7. Coopération intercommunale
 - ♦ SMAEP Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable : approbation des nouveaux statuts : 19 voix pour
8. Informations diverses / Questions diverses
 - ♦ Adhésion à différents organismes : le CAUE, La Maison de la Loire à St-Dyé, la Fondation du Patrimoine